## PROPOSITION

## LA MÊME PROTECTION SOCIALE POUR TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT

Harmoniser les statuts de travailleur salarié, de fonctionnaire et de travailleur indépendant, afin de n'avoir plus qu'un seul statut pour toutes les personnes qui travaillent. Procéder en établissant une feuille de route réaliste assortie d'un calendrier précis.

## **Avantages**

- Les personnes qui souhaitent tester un emploi avec un statut différent ne renoncent plus à franchir le pas pour de mauvaises raisons. Dans le cadre de la planification de leur carrière, les gens peuvent se concentrer davantage sur le contenu d'un emploi, avec à la clé une plus grande satisfaction professionnelle.
- Les employeurs peuvent plus facilement attirer des talents expérimentés d'un autre secteur. Inversement, pour les collaborateurs qui ne se sentent plus à leur place, la transition vers un autre emploi est facilitée.
- La mobilité accrue de la main-d'œuvre génère une dynamique saine sur le marché du travail, et une plus grande durabilité de l'emploi.

## Contexte

Les différents statuts professionnels dans notre pays remontent à une époque où les gens avaient souvent un emploi à vie. Une protection sociale distincte avait alors été mise en place pour chaque statut. Savoir ce qu'il adviendrait des droits sociaux acquis par une personne si elle passait, par exemple, du secteur privé au secteur public ou vice versa n'avait guère d'importance. Aujourd'hui, la notion de « carrière pour la vie » est dépassée ; la plupart des gens changent d'emploi de temps en temps (voire assez souvent). Toutefois, le passage à un autre statut professionnel reste difficile, en particulier pour les fonctionnaires. Non pas parce qu'ils ne veulent pas goûter à un autre statut, mais parce qu'ils risquent de perdre les droits sociaux qu'ils ont acquis (par exemple, droits en matière de vacances, de pension) s'ils quittent la fonction publique. Par conséquent, de nombreuses personnes qui sont prêtes à se lancer dans quelque chose de nouveau ne franchissent pourtant pas le pas. Cette situation est néfaste pour leur propre bien-être et n'est pas non plus idéale pour l'employeur. Elle crée également un marché du travail cloisonné, avec divers obstacles qui empêchent les talents de se déployer de manière optimale. Pour supprimer ces obstacles et accroître la mobilité de la main-d'œuvre, nous préconisons un statut unique pour toutes les personnes qui travaillent.

III FLEXICURITÉ

\_\_\_FLEXIBILITÉ ET
PROTECTION VONT
DE PAIR